

Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital

Lyon, France - 7 novembre 2025, 18h00 CEST – THX Pharma (Theranexus), société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques rares, publie aujourd'hui le nombre d'actions composant son capital et le nombre total de droits de vote (articles L. 233-8 II du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'AMF) au 31 octobre 2025.

Date	Nombre d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote théoriques*
31 octobre 2025	9 439 752	10 517 908

^{*} Le droit de vote théorique est calculé conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF (Autorité des marchés financiers), sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

A propos de THX Pharma

THX Pharma (Theranexus) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement des maladies neurologiques rares. Son premier médicament, TX01, sera prochainement commercialisé, notamment en Europe par Exeltis, mais également aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, dans la maladie de Niemann-Pick de type C et la maladie de Gaucher. Son second médicament, Batten-1, vise la forme juvénile de la maladie Batten et pourrait être la première thérapie envisagée dans cette forme. THX Pharma dispose également d'une plateforme innovante d'oligonucléotides antisens, coconstruite avec des laboratoires de premier rang, toujours dans le domaine des maladies rares neurologiques.

THX Pharma, un nom commercial de Theranexus, est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259-ALTHX).

Pour plus d'informations :

http://www.theranexus.com Suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



Contacts:

THX PHARMA Christine PLACET

Directeur Administratif et Financier contact@thxpharma.com

FP2COM

Florence PORTEJOIE

Relations médias + 33 (0)6 07 76 82 83 fportejoie@fp2com.fr

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à THX Pharma (Theranexus) et à ses activités, notamment ses perspectives et ses développements produits. Theranexus estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables. Toutefois, elles ne constituent pas une garantie de performance future, car elles concernent des événements futurs dépendant de circonstances incertaines et de divers risques et aléas, y compris ceux décrits dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 29 avril 2025 sous le numéro D.250350, disponible sur le site internet de la société (www.theranexus.com), ainsi que sur les évolutions de la conjoncture économique.